



## Communiqué de presse

Paris, le 23 octobre 2017

La ministre de la Culture,

# Françoise Nyssen, ministre de la culture, s'engage contre le harcèlement et pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Des témoignages traduisant une réalité inacceptable sur les violences faites aux femmes sont en train de se multiplier dans tous les secteurs. Je souhaite accompagner ces paroles fortes et courageuses d'une prise de position très claire et d'actions déterminées contre des comportements qui sont intolérables : contre l'impunité, la loi du silence dictée aux femmes par la crainte ou par un sentiment de culpabilité diffus ; contre l'irrespect et la soumission. Si la sphère privée est concernée par les violences que subissent les femmes, le monde professionnel l'est au moins autant.

Dans la sphère culturelle, j'entends agir vigoureusement et sans relâche.

Je rappelle que depuis janvier 2017, il existe un dispositif d'alerte et de signalement ouvert aux 30 000 agents du ministère de la Culture pour, notamment, signaler tout acte de harcèlement sexuel : « Allo Discrim » au 0800 10 27 46. De plus, le gouvernement a mis en place deux numéros d'appel d'urgence (08 Victimes : 0842 846 37 et 3019 Violence femme info) pour dénoncer toutes formes d'agressions ou de violences subies.

Je souhaite que le ministère de la Culture et l'ensemble des institutions culturelles soient le fer de lance de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce qui passe par l'accès aux postes de responsabilité et aux moyens de création, par la fin de l'insupportable disparité des rémunérations. Cela passe avant tout par le respect et la prise de conscience des pratiques condamnables.

Je vais demander à l'ensemble des directrices et directeurs des 99 établissements d'enseignement supérieur Culture (écoles d'art, écoles d'architecture...), qui forment à la diversité des métiers de la culture, de diffuser, auprès de leurs étudiantes et étudiants, un message de sensibilisation sur l'éducation à la non-discrimination, et le rejet de toute forme de harcèlement sexuel. Une action de formation et de sensibilisation permet à la fois la libération de la parole et la prévention. Je me rendrai moi-même devant les élèves de l'une de nos écoles supérieures pour porter ce message.

### Contact

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)